

Foucault, généalogie du « bio-pouvoir »

Par CHRISTIAN DELACAMPAGNE, LM, 21 février 1997

Foucault l'avait décrété : il n'y aurait « pas de publication posthume ». Rien de ce que, lui vivant, il avait décidé de ne pas publier ne le serait après sa mort. Les ayants droit y veilleraient.

Un problème se posait cependant pour les cours qu'il avait donnés au Collège de France, vingt-six heures par an, de 1971 à 1984 inclus, soit pendant quatorze années consécutives (moins une année sabbatique). Ces cours avaient été suivis par des centaines d'auditeurs et enregistrés (avec l'accord du maître) par de nombreux magnétophones. Il en circulait même, ici ou là, des versions clandestines. Fallait-il en priver à jamais ceux qui n'avaient pu y assister ?

Les ayants droit ont finalement tranché dans le sens d'une publication. Sur la base d'un distinguo subtil mais, après tout, éthiquement acceptable : ce n'est pas le manuscrit préparatoire de ces cours qui sera publié, c'est le texte enregistré des interventions de Foucault, telles qu'elles ont été effectivement prononcées, avec la part inévitable d'improvisation qu'elles comportaient. Un texte déjà « public », en somme. Et dont la transcription, supervisée par François Ewald et Alessandro Fontana, ne devrait poser qu'un minimum de problèmes techniques.

Voici donc le premier volume d'une série qui en comportera treize. Série essentielle, on le devine, à la compréhension de la pensée de Foucault. Car ses cours au Collège (tous ceux qui l'ont connu le savent) constituaient un aspect essentiel de son activité philosophique. Foucault les préparait avec soin, et s'en servait pour « essayer », sur son public, les idées neuves que ses recherches lui inspiraient.

Ce n'est pas un mauvais choix, de ce point de vue, d'avoir commencé par *Il faut défendre la société*. Situé exactement entre la publication de *Surveiller et punir* (février 1975) et celle de *La Volonté de savoir* (octobre 1976), ce cours occupe en effet une position charnière dans l'itinéraire de Foucault. Il correspond comme le disent justement Fontana et Bertani, responsables de l'édition à « une sorte de pause, de moment d'arrêt, de tournant, sans doute », à l'occasion duquel le philosophe « évalue le chemin parcouru et trace les lignes des enquêtes à venir ».

Revenons en arrière. Jusqu'en 1975, Foucault place son propre travail sous le signe d'une « archéologie des formations discursives ». Partant d'enquêtes précises sur l'histoire de la médecine, de la psychiatrie, du droit pénal et de la criminologie, il s'intéresse à la manière dont se constituent, en Occident, la figure du « malade mental » et celle du « criminel ». L'étude des mécanismes de sanction employés contre ces deux déviances (système asilaire d'un côté, système carcéral de l'autre) l'aide à repérer les principales « technologies disciplinaires » inventées, à partir du XVIII^e siècle, pour normaliser les individus. Elle lui permet, du même coup, d'esquisser une nouvelle analyse du pouvoir.

Car ce que Foucault découvre, durant ces années qui vont d'Histoire de la folie à l'âge classique (1961) à Surveiller et punir, c'est que le concept traditionnel de pouvoir est trop massif pour être opérationnel. Le pouvoir ne se réduit ni à la souveraineté étatique, comme le croyait Hobbes, ni à la simple traduction juridique de l'exploitation économique, comme le voulait Marx. Il ne peut être assimilé ni à un instrument ni à une entité, mais plutôt à une relation ou, mieux, à un réseau de relations.

Ce réseau, de surcroît, s'articule étroitement sur l'espace des savoirs, d'où il tire bien souvent sa « justification », et qu'il quadrille en retour. L'un de ces noeuds sensibles entre savoir et pouvoir se situe, en particulier, dans la « science historique ». Celle-ci a longtemps eu, jusqu'au XVIIIe siècle, pour fonction de justifier le pouvoir royal. Mais voici que Foucault, au fil de ses recherches en bibliothèque, tombe sur des textes étranges. Des textes qui, pour la première fois, semblent utiliser l'histoire pour contester l'absolutisme monarchique. La trouvaille est trop belle. Il va lui consacrer son cours de l'année 1975-1976.

Que disent-ils, ces textes écrits par les révolutionnaires anglais du XVIIe siècle, ou bien par le Français Boulainvilliers, porte-parole au début du XVIIIe siècle d'une « réaction nobiliaire » contre la monarchie (accusée de s'appuyer sur la bourgeoisie pour liquider les privilèges de l'aristocratie) ? Ils disent que l'essence du pouvoir est la guerre (ce qui n'est pas nouveau) et, surtout, que l'essence de cette guerre est d'être une « guerre des races ». Normands contre Saxons en Angleterre, Francs (ou Germains) contre Gaulois (ou Gallo-romains) en France : les forces qui font l'histoire seraient donc, avant tout, des forces « ethniques ».

Même s'il n'a guère de valeur scientifique, un tel discours intéresse Foucault pour une double raison. D'une part, parce qu'il constitue la première version de ce qui deviendra, chez Augustin Thierry, un thème officiel de l'historiographie bourgeoise que Marx réinterprétera à son tour en substituant à la notion de guerre des races celle de lutte des classes. D'autre part, l'apparition, dans ces querelles d'historiens, du motif de la « race » paraît à Foucault devoir être déchiffrée comme un signe : le signe d'un investissement nouveau des réseaux de pouvoir dans le savoir biologique.

A ce nouvel investissement correspond l'émergence d'un « bio-pouvoir » concept élaboré pour la première fois dans la leçon du 17 mars 1976 (point culminant du cours), afin de désigner ce qui restera désormais, pour Foucault, l'une des plus grandes innovations du XIXe siècle. Il faut y insister : le bio-pouvoir est quelque chose de tout à fait différent, dans son fonctionnement, des « technologies disciplinaires » mises au point durant les deux siècles antérieurs.

Celles-ci ne concernaient que le corps isolé de l'individu, qu'il s'agissait de soumettre à un « dressage ». De plus, elles s'exerçaient dans le cadre d'une représentation traditionnelle de la souveraineté considérée, à travers l'institution du droit de grâce, comme pure puissance de condamner à mort. A partir du XIXe siècle, en revanche, le bio-pouvoir s'intéresse aux « populations » en général, et vise à réguler au mieux les grands flux biologiques (natalité, maladies endémiques, vieillesse, mortalité), afin d'optimiser la gestion des forces sociales. Bref, il s'inscrit dans une nouvelle représentation du pouvoir, qui fait désormais de celui-ci un pouvoir sur la vie, un pouvoir de « faire vivre » et, simultanément, de « défendre la société » contre les « germes » qui la menacent.

Ces analyses de 1976 sont donc cruciales, puisqu'elles annoncent à la fois La Volonté de savoir, les cours donnés au Collège pendant les trois années suivantes ainsi qu'un certain nombre de réflexions ultérieures de Foucault sur la genèse de l'Etat contemporain. Ces dernières, cependant, tout au moins sous la forme qu'elles prennent ici, sont encore bien hâtives.

Foucault annonce, en effet, son désir d'entreprendre une « généalogie » du bio-pouvoir et, particulièrement, du racisme d'Etat qui serait, selon lui, l'une des formes majeures prises par le bio-pouvoir à partir de la fin du XIXe siècle. Et, là, il va soudain trop vite. Tout Etat moderne, déclare-t-il, ne peut qu'être raciste, puisque la notion de race est l'instrument qui s'impose pour définir biologiquement un peuple. L'Etat hitlérien ne présente, de ce point de vue, aucune originalité particulière (sinon celle d'avoir été jusqu'au bout de cette logique monstrueuse, qu'il n'a cependant pas inventée). Et même l'Etat socialiste ne saurait être, à sa façon, qu'une forme d'Etat raciste parmi d'autres...

Ce n'est pas seulement l'historien du racisme qui sursautera en surprenant, dans la bouche de Foucault, ce genre d'amalgame. N'importe quel lecteur demeurera perplexe. Fallait-il donc, à un philosophe qui se voulait « révolutionnaire » mais non marxiste, banaliser à ce point le nazisme pour donner à entendre qu'il n'était pas « pire », au fond, que la démocratie prétendument « libérale » ? Et faire au socialisme un tel procès, pour le discréditer ?

Il semble impossible de ne pas signaler cette réserve envers les dernières pages du cours. Même s'il ne s'agit que des toutes dernières pages, et même si pareils excès (typiques d'une certaine « ultra-gauche » des années 70) sont sans doute imputables au lyrisme d'une improvisation de fin d'année dont on ne retrouve pas l'équivalent dans les livres écrits par Foucault.